



SYNDICAT DES EAUX
DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE
L-9650 ESCH-SUR-SÛRE

TELEPHONE 83 95 91-1 TELEFAX 89 90 57
E-MAIL: sebes@sebes.lu INTERNET: www.sebes.lu



Esch-sur-Sûre, le 21.02.2017



BULLETIN D'ANALYSE
ECHANTILLON N°: 17-0656

Lieu: **BASTENDORF Tomm 1, cuve REC-101-13/D02**
Nom de l'échantillon: **DEA17/07-42**
Nature de l'échantillon: Eau potable
Nature de l'analyse: Contrôle de routine microbiologique DEA
Demandeur: DEA - Distribution des Eaux des Ardennes
LU - 8707 Useldange

Préleve le: 17.02.2017
Remis par: TREFF Ronny
Reçu le: 09:30
Début de l'analyse: 17.02.2017
Validation: 21.02.2017

CARACTERES BACTERIOLOGIQUES

Paramètre:	Méthode:	Unité:	Résultat:	RGD 7/10/2002
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	<1	≤20
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	2	≤100
Clostridium perfringens (X)	RGD du 7/10/2002	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

Lexique:
npp = nombre le plus probable
n.d. = non déterminable
p.d. = pas déterminé

(X) paramètre accrédité

Les résultats bactériologiques sont à interpréter selon la norme ISO 8199

<1: organismes non-détectés dans le volume étudié

1-3: organismes présents dans le volume étudié

4-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure P01 applicable au laboratoire et à ces clients.

* ISO11885: Les résultats des échantillons dont la turbidité > 1.5 FNU ne sont pas sous accréditation

* ISO11885: Les échantillons sont acidifiés à pH<2 avant analyse

Thomas Gaudron
Suppléant chef de laboratoire



Administration Communale
TANDEL
B.P. 141

L-9202 DIEKIRCH

Votre référence

Votre correspondance du

Notre référence

USELDANGE, le

17/254 MA-jk

07.03.2017

Concerne:

Résultats des analyses relatives aux échantillons d'eau.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous transmettons en annexe les résultats des analyses d'eau relatifs aux échantillons pris le **17 février 2017**.

Ces résultats font partie du service d'échantillonnage de la DEA dans le réseau de distribution d'eau de votre commune conformément au règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Suite au résultat des analyses, la conclusion relative à la qualité de l'eau par rapport au règlement mentionné ci-dessus est la suivante :

- conforme pour les échantillons : **DEA 17/07-42 Réservoir Bastendorf Tomm 1 (cuve)**
DEA 17/07-43 Réservoir Ronnebësch (cuve)
- non conforme pour les échantillons : **néant**

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Monsieur *Marc Schroeder*, chef du service qualité de la DEA, au numéro 23 64 24-54 (qualite@dea.lu).

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur,

(Patrick KOSTER)

L'ingénieur-chimiste,

(Marc SCHROEDER)

Annexes: - **Bulletins d'analyses d'eau potable**

